

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 68 (1971)
Heft: 5

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

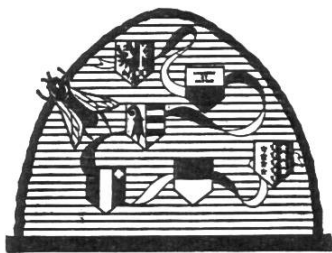
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† ROBERT LUGINBUHL

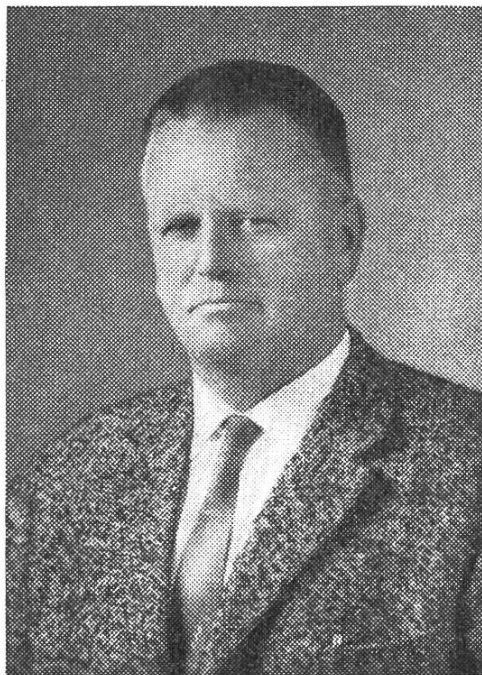
C'est le mardi 30 mars que nous avons rendu les derniers devoirs à notre collègue M. Robert Luginbuhl, que la mort a frappé subitement après quelques jours de maladie à l'âge de 63 ans et à quelques mois de sa retraite.

Le défunt était très connu, tout d'abord par sa fonction de gendarme aux Verrières et dès 1948 à La Chaux-de-Fonds où il fut nommé adjoint géôlier. Après quelques années, il passa au poste de chef-géôlier, dès ce moment, il se mit à l'œuvre pour instaurer la semi-liberté. Car M. Luginbuhl malgré sa rudesse possédait un fond très humain. C'est pour cette raison qu'il attachait beaucoup d'importance à sa tâche. Les résultats dans ce domaine ne se firent pas attendre et par la suite M. Luginbuhl reçut l'estime de ses supérieurs et la reconnaissance de bien des jeunes.

Dans le cadre de l'apiculture notre collègue Robert débuta en 1942 avec 4 colonies qu'il augmenta à 10 unités. Dès son installation à La Chaux-de-Fonds, il occupa ses moments de loisirs à créer un magnifique pavillon de 20 ruches DB. C'est avec joie et de très fortes connaissances apicoles, qu'il s'occupa de ses avettes, c'était pour lui de bons moments de détente qui le changeaient de sa rude tâche et de ses lourdes responsabilités. Il aimait recevoir ses amis à son rucher et ceux-ci s'y rendaient avec plaisir, car ils avaient toujours quelque chose à y apprendre. A part son rucher, notre ami Robert se préoccupait beaucoup de la cause apicole et par ses profondes connaissances, il fut nommé inspecteur des ruchers, alors qu'il était membre de la Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises. En 1961 il œuvra avec toute son énergie et son intelligence à la fondation de notre société où il était très écouté. En 1968 ce fidèle membre fondateur fut fêté pour vingt-cinq ans d'activité et ses loyaux services à l'apiculture. Nous lui souhaitons encore de nombreuses et belles années bien méritées, après une si belle tâche de dévouement. Le sort en décida autrement en nous laissant dans une profonde tristesse, mais nous conserverons de cet aimable collègue le meilleur souvenir.

Que sa famille en deuil, particulièrement sa dévouée compagne, trouve ici l'expression de notre sympathie respectueuse.

Le comité.



Communiqués

SECTION DE COSSONAY ET ENVIRONS

Les membres étant absents à l'assemblée générale sont rendus attentifs qu'un groupe d'éleveurs de reines a été formé au sein de la société. Nous vous invitons tous à participer au programme de cette saison en vous inscrivant auprès de M. P. Bonzon à Moiry. Les autres membres désirant des reines, passeront commande à la même adresse.

P. Bonzon.

Comptes rendus

SECTION LA BROYARDE

L'assemblée générale de la Société d'apiculture de la Broye fribourgeoise a eu lieu le dimanche 14 mars à l'Hôtel de la Croix-Blanche à Domdidier. Elle fut présidée avec compétence par M. Louis Dougoud de Dompierre. Il remercia la nombreuse assistance, salua particulièrement la présence des dames, du conférencier du jour, M. Borgeaud, apiculteur-éleveur à Echallens, M. Merminod, caissier de la SAR à Payerne, M. Débieux, notre sympathique vétéran. Notre société est bien vivante, elle compte 134 membres. Les jeunes nouveaux sont vivement félicités. Nous déplorons le décès de 3 membres, M. Alfred Duc, instituteur retraité à Forel, membre assidu qui a rendu d'éminents services à la société, M. Pierre Chaney, Châbles, dévoué secrétaire, M. Oscar Bise à Murist. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de ces chers défunts. Il est prévu pour l'été 1971 3 visites de ruchers, 1 pique-nique à la station de fécondation de Verdière. Nous souhaitons pour celle-ci succès et ambiance sympathique des années précédentes. M. Borgeaud, conférencier, fit durant quarante minutes, un exposé très captivant sur l'apiculture pratique en général et sa propre fabrication de ruches. Le verre de l'amitié, offert par la société, mit de la gaieté dans les cœurs et chacun rentra content dans son foyer.

Le chroniqueur.

ASSEMBLÉE DE PRINTEMPS DE LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GRUYÈRE

Ce rassemblement des apiculteurs de la Gruyère a eu lieu dimanche 28 mars à l'Hôtel du Cheval-Blanc de Bulle. Les débats ont été conduits par M. le président Simon Beaud qui sait aller à l'efficacité. Après la lecture du protocole, excellemment rédigé par M. Fragnière, les membres ont entendu la lecture du rapport présidentiel, panorama fidèle de l'activité de la société durant l'année écoulée. Les comptes ont été présentés par M. Jacques Gremaud, pour la dernière fois, après quatorze ans d'activité. Il emporte la reconnaissance de tous les sociétaires pour une gérance qui a toujours donné entière satisfaction. Pour lui succéder, il a été fait appel à M. André Maillard, directeur de l'Institut Duvillard. Comme le président est inspecteur des ruchers de la Gruyère, c'est encore lui qui présenta le rapport sanitaire. Il y a eu quelques cas de loque américaine, des mesures sévères ont été prises avec la collaboration des apiculteurs malchanceux. Dans son ensemble, le rucher gruérien est sain, mais il s'agit de ne pas relâcher la surveillance des colonies, surtout de celles qui sont placées à proximité des décharges publiques. Il arrive que des récipients ayant contenu du miel étranger traînent dans la masse des ordures ménagères. Il faut voir là certainement des sources d'infection et nos ménagères seraient bien avisées de laver ces récipients avant de les jeter, ou de les enfermer dans des emballages

qui ne puissent être visités par les abeilles. Ce serait un service qu'elles rendraient à la cause apicole.

Récompenses

Elles furent distribuées aux apiculteurs fidèles pour :
vingt-cinq ans de sociétariat : MM. Pierre Deschenaux, Broc ; Laurent Repond, Bulle ; Amédée Dey, Echarlens ; Henri Fracheboud, Lessoc ; Bernardin Castella, Neirivue ; Ernest Pittet, Vaulruz ;

quarante ans de sociétariat : M. Henri Décrind, Grandvillard.

Les sociétaires entendirent ensuite une conférence de M. Schneider, chef de section à la station fédérale du Liebefeld. Il développa trois thèmes qui concernaient les races d'abeilles, la sélection et cette maladie pernicieuse qu'est l'acariose. Riche exposé présenté par un technicien de l'apiculture et qui a intéressé tous les auditeurs.

Avec ses quelque 200 membres, la Société d'apiculture de la Gruyère représente une force vive et, par vocation, destinée en tout temps à lutter pour conserver une part de cet environnement naturel dont on parle tant aujourd'hui.

D'habitude, à cette date, les ruchers sont réveillés, les talus connaissent le clin d'œil du rustique taconnet, les haies, les petits candélabres jaunes du noisetier quand ce n'est pas le lustre argenté et doré du saule marsault. Il faut encore patienter et l'espoir a pris un billet pour avril. Les apiculteurs comptent sur le mois qui vient pour aérer les ruchers et pour voir leurs petites meunières, disciples de maître Cornille, s'ébrouer dans la farine retrouvée, ce pollen que les fleurs offrent avec le nectar dans les calices, œuvres des alchimies terriennes et de l'orfèvre Soleil.

G. Md.

SECTION DES « ALPES » EN ASSEMBLÉE

Dimanche 14 mars dernier, dans la grande salle de l'Hôtel de l'Etoile à Aigle, la section des Alpes, tenait ses assises de printemps.

C'est devant une salle comble, soit plus de 110 personnes, que le président, A. Paroz, ouvre la séance à 14 h. 40. D'emblée, il souhaite la plus cordiale bienvenue à tous. Il relève avec plaisir la présence de nos membres d'honneur, MM. Jean Borloz, toujours aussi alerte et communicatif, de bonne humeur, et Louis Mages. Il salue également M^{me} Henriette Desplands et l'ancien inspecteur des ruchers, M. Jules Delafontaine. Le président adresse une pensée de sympathie à notre membre d'honneur M. Louis Roussy, hospitalisé à Aigle, et formule des vœux de complète guérison.

La lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ne donne lieu à aucune remarque, le président remercie et félicite le nouveau secrétaire, Jean-Pierre Ziegler, pour la rédaction de ce procès-verbal. Les admissions et mutations compensent totalement les démissions qui eurent lieu au cours de l'année dernière.

Le président donne connaissance des délibérations des assises de la Centrale des miels et de l'assemblée des délégués de la Fédération vaudoise d'apiculture. La Centrale des miels, sous la dynamique présidence de M. Schmid, remplit à la perfection son rôle de régulatrice pour la mise sur le marché du miel du pays. Le président se fait un devoir de remercier la FVAV pour sa compréhension envers la Centrale des miels et le paiement comptant du miel entreposé à Gland. C'est avec beaucoup de regret que nous apprenons la démission du comité de la SAR de M. Ed. Bassin. Le président signale les mérites de l'auteur des « Conseils aux débutants ». L'assemblée unanime s'associe aux vœux et souhaits formulés par le président à l'adresse du démissionnaire.

Tous les responsables des groupes ont établi leurs plans de travail pour la

saison prochaine. Les conseillers apicoles et inspecteurs régionaux trouveront en ces lieux un terrain propice pour faire fructifier les connaissances acquises dans les cours. **La réunion d'été aura lieu le dimanche 16 mai à Aigle**, chez les collègues René de Siebenthal et Paul Niederhauser. Rendez-vous à Aigle, gare CFF, à 13 h. 45. En outre, comme de coutume, notre société organisera une course. **Elle aura lieu le dimanche 20 juin**, nous profiterons de cette sortie pour nous rendre en Pays neuchâtelois. Chaque membre sera avisé par circulaire spéciale. Date à réserver.

Au chapitre des propositions individuelles, M. Pfister demande quelques renseignements concernant l'annonce des colonies. René Comte et Henri Jaquet, inspecteurs des ruchers lui donnent tous les renseignements utiles et chacun en fait son profit.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'assemblée et souhaite à tous une bonne année apicole. Une tombola qui fait beaucoup d'heureux permet de finir l'assemblée dans une atmosphère détendue et fort sympathique.

A. P.

FÉDÉRATION JURASSIENNE D'APICULTURE

L'assemblée des délégués de la Fédération jurassienne s'est tenue le 13 mars dernier au Buffet de la Gare à Delémont. Les cinq sections étaient représentées par 21 délégués. M. Georges Huguenin, de Frinvillier, président de la Fédération, salua les membres présents ; il fit part de l'excuse parvenue du président de la section Ajoie - Clos-du-Doubs, M. Henri Broquet, à ce moment en vacances dans les îles Baléares. Le procès-verbal de la dernière assemblée fut accepté sans observation.

M. Marcel Mouche, présenta les comptes du dernier exercice qui boucle par un bénéfice de Fr. 230.— et une fortune de Fr. 5806.25.

M. Huguenin président, retraça le déroulement de la Journée de la romande qui fut une parfaite réussite.

Passant aux élections, le président Georges Huguenin fut confirmé dans sa fonction pour une nouvelle période de deux ans. Les vérificateurs des comptes seront MM. Paul Stoquet et Germain Beucler.

M. Marcel Mouche, membre du Comité central de la SAR, démissionnaire, refusa de revenir sur sa décision. La section Erguel-Prévôté présenta un candidat pour succéder à M. Mouche, soit M. André Houriet, inspecteur des ruchers, à Saint-Imier. Après une ample discussion, il fut décidé de présenter M. Houriet et de soutenir cette candidature lors de l'assemblée des délégués de la SAR.

L'assemblée bisannuelle de la Fédération jurassienne devant se tenir cette année, il a été décidé de la renvoyer d'une année et de la faire coïncider avec le cinquantenaire de la section des Franches-Montagnes.

M. Léon Jecker, sous-commissaire des ruchers, présenta ensuite un intéressant rapport sur la situation sanitaire des ruchers. De ce rapport, il ressort que dans la Fédération jurassienne on dénombre 12 600 colonies d'abeilles se répartissant entre 1259 apiculteurs habitant 137 localités. La caisse des épizooties du canton de Berne a été fortement mise à contribution en 1970 puisqu'elle a dépensé Fr. 40 991.— au total pour indemnisation de 121 colonies loqueuses et indemnités aux inspecteurs.

La question des cotisations à verser à la Caisse cantonale des épizooties a retenue également l'attention de l'assemblée. M. Léon Jecker répondit fort pertinemment qu'aucune indemnité ne peut être versée aux apiculteurs qui ne s'acquittent pas de leurs cotisations et que pour ceux qui ne paient que pour une partie de leurs colonies, l'indemnité sera versée au prorata des cotisations payées. Il signala également que les inspecteurs de bétail ne sont pas tenus de se rendre chez les apiculteurs pour la perception de la cotisation mais que ces derniers ont l'obligation de payer leur prime d'assurance à la Caisse des épi-

zooties. A une demande où la cotisation doit être payée, domicile de l'apiculteur ou lieu du rucher, M. Jecker répondit que la cotisation doit être payée dans la localité où se trouve le rucher.

Le président souleva également le problème des conseillers apicoles. Afin d'organiser un nouveau cours à l'intention de ces derniers, il demande aux présidents de section de présenter de nouveaux candidats.

Le président, M. G. Huguenin, leva l'assemblée à 16 h. 15 en souhaitant à chacun un bon retour dans son foyer et beaucoup de satisfaction au rucher au cours de la prochaine saison apicole.

SECTION « LA BROYARDE »

La première visite de rucher aura lieu le 20 mai 1971 à 14 heures chez M. Louis Dougoud à Dompierre.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Dimanche 16 mai 1971 à 14 h. réunion au nouveau rucher de M. Jean Brodard au Crozot.

Contrôle du couvain, état des colonies et éventuellement pose des hausses.

Démonstration pratique commentée par nos conseillers apicoles qui répondront volontiers à toutes les questions que chacun voudra bien leur poser.

Invitation cordiale à tous nos membres et amis des abeilles.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

La sortie de printemps est fixée au **samedi 22 mai 1971**. Visite de ruchers et présentation d'un élevage de reines chez M. Paul Borgeaud à Echallens.

Rendez-vous : **Echallens**, la gare, à 13 h. 50. Les participants arrivant par le train de 13 h. 51 (départ de Lausanne 13 h. 22) trouveront place dans les voitures.

Le comité.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion amicale mensuelle le lundi 10 mai 1971, au local, Café de la Grappe Genevoise, à 20 h. 30.

Sujet : Les travaux du mois. Pollinisation et insecticides.

ASSOCIATION ROMANDE DES APICULTEURS-ÉLEVEURS

En complément à notre circulaire-convocation de notre assemblée générale du 15 mai 1971, nous informons nos membres qui ne connaissent pas le rucher de notre président qu'à partir d'Arnex-sur-Nyon, le parcours sera fléché dès la fontaine du village. A l'intention des participants qui ne désirent pas emporter leur pique-nique, il est prévu une broche et nous prions instamment ceux que la chose intéresse de bien vouloir s'inscrire auprès du président Théo Ruckstuhl, à Saint-Cergue, Vaud. Dernier délai jeudi soir 13 mai 1971. Il sera également possible de trouver des boissons sur place.

Le comité compte sur une nombreuses participation.